

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-452-1934 Divers

n° 69-452-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 juillet 1934

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Le dénommé Massio Abdi, interprète du gouvernement, a été nommé sans émolument, gardien interprète de l'école-atelier de tapis de Boulaos. A ce titre, il devra loger dans l'un des trois petits logements qui se trouvent entre le pavillon attribué à la cité enfantine d'une part, et celui de l'Ecole des tapis. Il occupera le logement ouest qui comprend deux pièces et une cuisine et aura la jouissance du water-closet mixte aux deux logements.